

INFORMATIONS BAPTÊME

Les baptêmes peuvent être célébrés :

Tous les dimanches à Bourg Saint Andéol, après la messe de 10H30

Dans les villages, après la messe programmée le samedi ou le dimanche

LE DOSSIER

Informations et documents à fournir :

- Les nom, prénom, adresse, numéro de téléphone et mail des 2 parents de l'enfant à baptiser
- La demande de baptême complétée et signée par les 2 parents
- Une photocopie du livret de famille (feuillet concernant l'enfant)
- Parrain et marraine : nom, prénom, âge et adresse
- Un extrait de baptême de moins de 6 mois pour le parrain et la marraine (original, pas de photocopie ni de mail)
- Une autorisation de baptiser établie par le prêtre de la paroisse du domicile des parents s'ils ne résident pas dans la paroisse Saint Andéol d'Ardèche
- Une attestation de préparation au baptême si celle-ci est faite dans une autre paroisse

**LES DATES DE BAPTÊMES SONT DÉFINIES AVEC LES FAMILLES
ET ENREGISTRÉES A RÉCEPTION DU DOSSIER COMPLET
(au plus tard 2 mois avant la date du baptême)**

LA PRÉPARATION

3 réunions, le samedi ou le mercredi au 1^{er} étage du Relais Pierre Vigne ou dans la salle St Andéol avec les 2 parents si possible.

Les dates et horaires seront indiqués à l'accueil.

